

Bordeaux



En attendant de trouver enfin un logement accessible, Sophie L. vit dans une colocation inadaptée. PHOTO THIERRY DAVID

Handicapée, elle reste à la porte de son logement

TÉMOIGNAGE Tétraplégique, une Bordelaise revient sur ses années de galère pour trouver un logement adapté et sa dernière visite surréaliste avec un bailleur social

Eva Fonteneau
gironde@sudouest.fr

Un mélange de colère et d'indignation. Et l'impression d'avoir été baladée du début à la fin. C'est à peu près l'état d'esprit dans lequel se trouve Sophie L., depuis près d'une semaine. Mercredi, après trois années de galère pour trouver un appartement adapté à Bordeaux, la quadragénaire, tétraplégique, a vécu une expérience humiliante. « Mon beau-frère m'a accompagnée pour la remise des clés du logement qui m'avait été attribué dans le quartier Ginko. Mais au moment d'entrer, impossible de pousser la porte seule, ni de faire passer mon fauteuil à cause d'une petite marche. Quelques minutes plus tard, j'apprends qu'il y a une baignoire dans la salle de bain et aucune place de parking. »

« Une colère noire »

Pour Sophie L., c'en est trop. Elle met fin « au sketch » et demande des explications. « La personne qui m'a fait visiter, missionnée par un bailleur social, était très confuse », raconte-t-elle avant de poursuivre : « J'étais dans une colère noire. Une erreur, ça peut arriver, mais là, c'est l'aboutissement de trois années de longues démarches administratives. »

Autre source d'incompréhension : début janvier, Sophie L. a eu un délai très court pour donner

sa réponse, sans possibilité de visiter le logement. Une source d'angoisse supplémentaire. « J'ai reçu un courrier, sans photo, sans plan, ni localisation. Mais j'ai dit "oui" car sinon il me passait sous le nez. C'est compliqué quand on est en fauteuil de ne pas savoir à quoi ça va ressembler pour circuler, installer les meubles... »

La Bordelaise tente alors de demander des précisions au bailleur social qui l'avait contactée. Voici sa réponse par mail que nous avons pu consulter : « Nous ne faisons pas de visite sur les mises en service ». Et alors que le bailleur est censé avoir accès au dossier, voici un autre message lunaire : « Pouvez-vous m'indiquer votre handicap et si juste un logement adapté vous conviendrait ? » Sophie L. fulmine : « Comment ont-

ils pu se planter à ce point ? On aurait pu éviter cette perte de temps ! »

Un parcours « laborieux »

En 2016, la Bordelaise avait pourtant mis toutes les chances de son côté. Un parcours « laborieux » et « bouffeur d'énergie », selon ses mots, dont elle espérait qu'il aboutirait enfin cette année.

Pour prouver sa bonne foi, Sophie L. nous montre ses démarches : « J'ai d'abord rempli un dossier pour obtenir un logement social et un numéro unique. Le plus étonnant, c'est que le volet handicap est ultra-détaillé. On nous demande s'il faut un lit électrique, une douche, si des aidants viennent souvent... C'est bon signe. Pour appuyer ma demande et multiplier mes chances, j'ai mis le

centre logement de la Ville dans la boucle. J'avais aussi l'appui du Groupement pour l'insertion des personnes handicapées d'Aquitaine. À chaque fois, je rappelais mon handicap en détail, pour ne pas avoir de mauvaise surprise. C'est à se demander si quelqu'un regarde vraiment les dossiers ! »

Les mois passent. Et toujours rien. « J'ai passé des coups de fil, je me suis déplacée, j'ai envoyé des courriers, des dizaines de mails. Et lorsque quelqu'un daignait me répondre, on m'expliquait : "Le parc de logements est saturé et c'est encore plus difficile de trouver en raison de votre handicap". C'était limite si on me disait : "T'as qu'à pas être handicapée aussi". C'est un sentiment de rejet permanent. Tout ça pour cette visite catastrophique ! Je ne sais pas si c'est de la négligence, de l'incompétence ou une méconnaissance totale du handicap, mais il y a visiblement eu d'importantes défaillances. Et moi, dans tout ça, je me suis senti comme une merde. »

En attendant de trouver enfin un logement accessible, Sophie L. vit dans une colocation inadaptée. « Ça devait être temporaire, mais ça fait des années que ça dure maintenant. Il y a plein d'endroits dangereux pour un fauteuil. Je suis déjà tombée plusieurs fois. » Un retour à la case départ qu'elle espère, lui aussi, temporaire.

UNE « CONFUSION » DANS L'ATTRIBUTION

Contacté par « Sud Ouest », Joël Solari, l'adjoint au maire en charge du handicap, se dit « très étonné ».

Après avoir enquêté de son côté, il commente : « J'ai eu le service logement de la Ville. Il est en contact avec le bailleur social qui s'était engagé à proposer un logement adapté. Les plans sont conformes, j'ai vérifié. Mais il semblerait qu'au moment de la visite il y ait eu une confusion. L'appartement attribué n'est pas le bon. Le bailleur s'engage à trouver une solution rapidement », assure-t-il. Joël

Solari concède : « Il est vrai qu'il y a un gros problème de logements adaptés à Bordeaux. Depuis la loi Elan, on est passé de 100 à 20 % de logements accessibles aux personnes handicapées dans la construction neuve. Cela allonge les délais », regrette-t-il.

Pour ce cas, Joël Solari s'engage à s'occuper du dossier dès aujourd'hui. Concernant la remise des clés sans pré-visite : « Ce n'est pas normal, mais c'est au bailleur de s'expliquer sur ce point. » À ce jour, nous n'avons pas réussi à contacter ce dernier.